



COMMUNE DE BECON-LES-GRANITS
Arrondissement de Segré
Département de Maine-et-Loire

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DE LA
SEANCE DU 5 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq mai à vingt-heures zéro minute, le Conseil Municipal de la Commune de Bécon-les-Granits dûment convoqué s'est réuni en séance publique en séance publique à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Ange FOUCHEREAU, Maire.

Etaient présents : MM. Marie-Ange FOUCHEREAU, Jacques BONHOMMET, AVENEL Valérie, Pierre-Pascal BIGOT, CHEREAU Catherine, GUYOT Nicolas, HERMAIZE Jean-Claude, Nicolas TESSIER, GILLARD Cécile, MANCEL Jocelyne, GUILLEMOT Marylène, MAUGEAIS Aline, BOUDIER Sylvie, DURAND Sylvie, CLEMENT Laura, Nadège GUIBERT, Philippe CALVEZ, GICQUEL Joël, RICOU Richard (arrivée à 20 h 30).

Absents excusés : Christina CABANETOS, Florent Désiré NADALI, Samuel RICOU.

Secrétaire de séance : Pierre-Pascal BIGOT.

Date de la convocation : 26 avril 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de conseillers présents : 19

Quorum : 12

Ayant donné pouvoir : 0

Nombre de votants : 19

Conformément à la loi n°96-142 du 21 février 1996, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie.

1 – Approbation du compte rendu de la séance du 7 avril 2022

Madame le Maire soumet à l'approbation des conseillers municipaux le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 7 avril 2022.

Le procès-verbal de la réunion du 7 Avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

2 – Election d'un nouvel adjoint

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la démission de Monsieur RICOU Samuel, 5^{ème} adjoint, à compter du 30 avril 2022, tout en restant Conseiller Municipal,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 Mai 2020 fixant à cinq le nombre d'adjoints,

Vu l'élection des cinq adjoints en date du 28 Mai 2020,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 Mai 2020 fixant le montant des indemnités du maire et des adjoints,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le Conseil Municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que le démissionnaire,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste de 5^{ème} adjoint, dans les mêmes conditions et délégations appliquées à l'adjoint sortant,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Après en avoir délibéré,

Article 1^{er} : Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

Article 2 : Procède à la désignation du 5^{ème} adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Sont candidats : Monsieur Jean-Claude HERMAIZE

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu : Monsieur Jean-Claude HERMAIZE : 17 voix

Madame Sylvie DURAND : 1 voix

Article 3 : Monsieur Jean-Claude HERMAIZE est désigné en qualité de 5^{ème} adjoint au Maire.

3 – Commissions municipales – Modification de leur composition

Madame le Maire rappelle que, lors de la réunion d'installation du Conseil Municipal en date du 28 Mai 2020, les commissions Municipales ont été constituées.

Afin de prendre en compte la désignation du nouvel adjoint, il est proposé de modifier les commissions suivantes :

Voirie, urbanisme, Aménagement rural, Déplacements (9 membres)

Vice Président : Monsieur Jean-Claude HERMAIZE

RICOU Samuel, BIGOT Pierre-Pascal, GICQUEL Joël, RICOU Richard, GILLARD Cécile, MAUGEAIS Aline, BONHOMET Jacques, GUYOT NICOLAS.

Groupe de travail « Plan de déplacements » (10 membres)

Vice Président : Monsieur Jean-Claude HERMAIZE

RICOU Samuel, BIGOT Pierre-Pascal, GICQUEL Joël, MAUGEAIS Aline, BONHOMET Jacques, NADALI Florent Désiré, TESSIER Nicolas, AVENEL Valérie, MANCEL Jocelyne,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la modification de la composition des Commissions Municipales comme présentées ci-dessus.

4 – Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou – Commissions communautaires - Modification

Madame le Maire expose que, par délibération en date du 11 juin 2020, le Conseil Municipal a approuvé la désignation des représentants de la commune de Bécon les Granits au sein des différentes commissions communautaires de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou.

Afin de prendre en compte la désignation du nouvel adjoint, il est proposé de modifier les commissions suivantes :

Aménagement – Habitat – Urbanisme – Patrimoine bâti :

Cécile GILLARD et Jean-Claude HERMAIZE

Sous-commission Urbanisme : Jean-Claude HERMAIZE

Sous-Commission PLU/PLH : Cécile GILLARD.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la modification de la composition des Commissions Communautaires comme présentées ci-dessus.

5 – Restauration scolaire – Avenant au Marché Restauval et reconduction d'un an du marché

Madame le Maire rappelle que, par délibération en date du 5 septembre 2019, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution du marché de fourniture de denrées alimentaires et confection des repas à la société Restauval pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} septembre 2019 reconductible 1 an.

La société RESTAUVAl a fait part à la commune de sa difficulté d'appliquer la clause de revalorisation contractuelle prévue au 1^{er} septembre 2021, face à l'absence d'indices INSEE cohérents. La société explique qu'elle subit la hausse générale des prix des matières premières, des contenants alimentaires, des fluides et du coût du travail. Ces hausses bouleversent l'économie du contrat et obligent les parties à se rencontrer pour discuter et négocier une revalorisation des prix de vente pour rééquilibrer le contrat.

Ainsi, à compter du 1^{er} mars 2022, il est proposé un avenant au marché afin de modifier les tarifs comme suit :

	Prix HT au 1/09/2019	Taux de révision	PRIX HT au 1/03/2022	Taux de TVA	Prix TTC au 1/03/2022
Repas Maternelle	2,45840	1,02	2,50757	1,05500	2,65
Repas primaire	2,50840	1,02	2,55857	1,05500	2,70
Repas Adulte	3,00840	1,02	3,06857	1,05500	3,24

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Valide l'avenant présenté ci-dessus et d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant.

Approuve la reconduction d'un an du marché à compter du 1^{er} septembre 2022 jusqu'au 31 août 2023.

6 – SIEMl – Effacement réseaux Avenue des Granitiers et Rue des Carrières – Avant-projet détaillé

Madame le Maire présente l'estimation détaillée des travaux arrêtée par le SIEMl pour l'effacement des réseaux de distribution électrique Avenue Des Granitiers et rue des Carrières.

Le coût total des travaux est réparti comme suit :

PARTICIPATION SUR TRAVAUX HT

N°opération	Catégorie	Montant des travaux HT	Taux du fonds de concours demandé	Montant du fonds de concours demandé
026.18.05.01	Effacement réseau DP	134 132,72 €	40 %	53 653,09 €
026.18.05.02	Eclairage public	77 158,71 €	40 %	30 863,48 €
026.18.05.04	Eclairage public – contrôle de conformité	241,88 €	40 %	96,75 €
TOTAL		211 533,31 €		84 613,32 €

PARTICIPATION SUR TRAVAUX TTC

N°opération	Catégorie	Montant des travaux HT	Taux de participation	Montant de la participation à verser
026.18.05.03	Génie civil Télécom	72 408,97 €	100 %	72 408,97 €
			TVA 20 %	14 481,80 €
			TOTAL TTC	86 890,77 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5212-26 ;

Vu la délibération du Comité Syndical du SIEMl arrêtant le règlement financier en vigueur,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIEMl en date du 1^{er} février 2022 arrêtant la liste des opérations d'effacement des réseaux Effacement des réseaux aérien ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

D'accepter de verser une participation au SIEMML pour l'opération sus-mentionnée pour un montant global de 84 613,32 € selon les modalités décrites ci-dessus,

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEMML,

De donner son accord sur le montant relatif au génie civil télécommunications de 86 890,77 € TTC,

D'autoriser Madame le Maire à signer la convention établie entre la commune, ORANGE et le SIEMML.

7 – SIEMML – Participation pour travaux de raccordement au réseau électrique Rue de la Concorde

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que, suite à la délivrance d'une autorisation d'urbanisme pour une construction neuve située Rue de la Concorde, une extension du réseau électrique est nécessaire pour satisfaire l'alimentation en énergie électrique de l'installation.

L'estimation des travaux de raccordement au réseau électrique établie conformément à la grille tarifaire du SIEMML s'élève à 4 256,00 €.

Le montant de la participation de la commune est de 3 510,00 € :

- 1 110,00 € au titre de l'accès au réseau,
- 2 400,00 € au titre de l'extension du réseau DP en domaine public.

La règle de financement des réseaux est rappelée : tout terrain situé en zone U doit être desservi par les réseaux. En cas de nécessité de raccordement au réseau du logement d'un particulier, une contribution doit être acquittée par le bénéficiaire du permis de construire pour l'extension du réseau en domaine privé. Si l'opération nécessite des travaux situés en-dehors du périmètre pour lequel le permis a été accordé (extension du réseau de distribution publique en domaine public), la commune est redevable de la part de la contribution correspondante. Le financement est assuré par l'instauration de la taxe d'aménagement depuis 2012 qui a remplacé la participation pour voirie et réseaux.

Vu la délibération d'adhésion au Syndicat d'Energies,

Vu le détail estimatif des travaux d'alimentation en énergie électrique basse tension du projet situé Rue de la Concorde sur la commune de Bécon les Granits,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Donne son accord sur la participation communale pour l'extension du réseau électrique Rue de la Concorde pour un montant de 3 510,00 €,

Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette affaire.

8 – Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou – Rapport d'activités 2021

Madame Le Maire rappelle que les établissements publics de coopération intercommunale sont tenus d'établir un rapport annuel retraçant l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport d'activités 2021 de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou est présenté à l'assemblée.

Le document a été transmis par mail à chaque membre du Conseil Municipal.

Le rapport retrace l'activité de l'établissement dans les différents domaines de compétences.

Vu le rapport soumis à sa présentation,

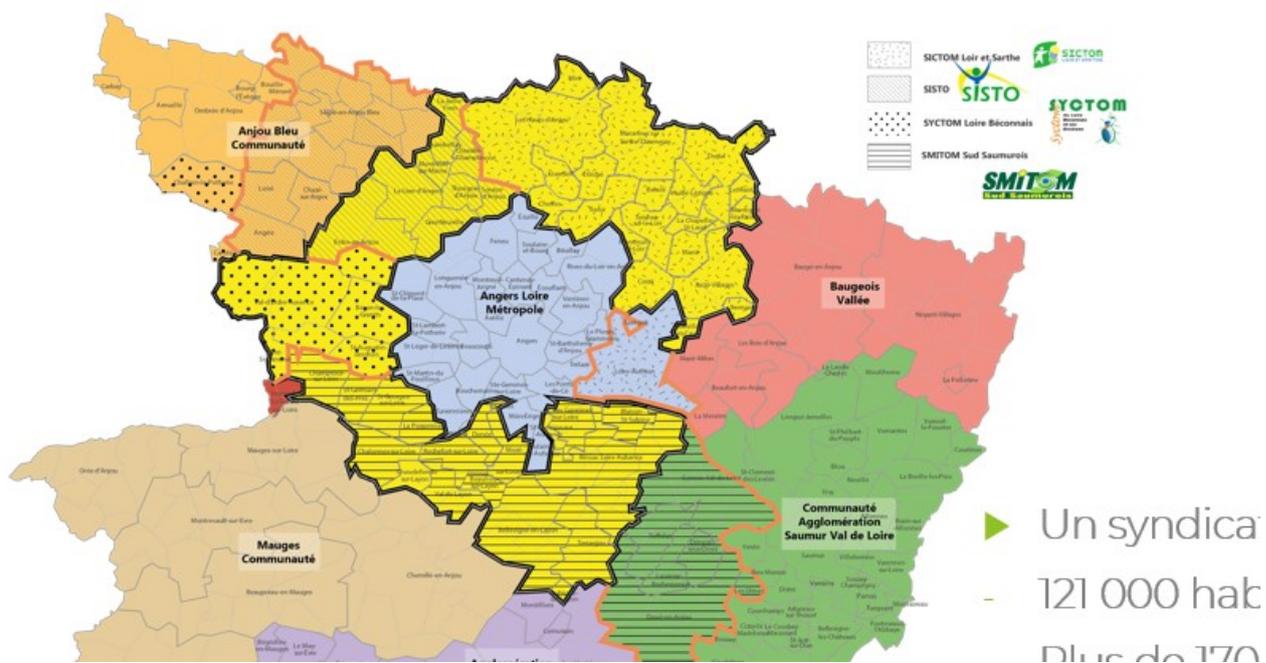
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

De prendre acte du rapport d'activités présenté au titre de l'année 2021 de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou.

9 – Syndicat 3RD'ANJOU – Présentation du nouveau syndicat

Madame Catherine CHEREAU, délégué au nouveau syndicat de déchets 3RD'ANJOU, présente l'organisation et le fonctionnement de ce nouveau syndicat. Son territoire est situé sur les trois communautés de communes Anjou Loir et Sarthe, Vallées du Haut Anjou et Loire Layon Aubance.

La réorganisation territoriale



Pourquoi un syndicat unique ? Un syndicat plus grand pour :

- Pour continuer à garantir une qualité de service aux usagers au meilleur coût
- Être en mesure de relever des défis environnementaux de plus en plus exigeants
- Bénéficier de subventions régionales, européennes,...
- Permettre des négociations avec les prestataires,...
- Mutualiser les moyens/équipements
- Harmoniser les pratiques de collecte et à plus long terme

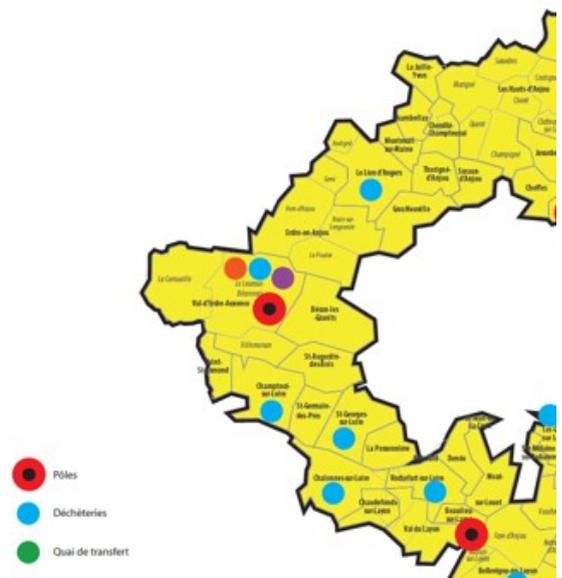
Les principales données du sy

- ▶ Un financement par la redevance incitative pour tous avec des tarifs différents au 1er janvier
- ▶ Un budget de 15 Millions d'euros en fonctionnement – un assujettissement partiel à la TVA
- ▶ Un contrôle d'accès sur toutes les déchèteries avec un forfait passages
- ▶ Pas de changement des consignes de tri - modification du collecte pour certaines communes au 01/01/2022
- ▶ Des actions de prévention qui s'harmoniseront au fil du temps au 01/01/2022 pour les composteurs, puis à suivre broyeurs, ani
- ▶ Le syndicat est un SPIC – Service Public Industriel et Commercial

Quel fonctionnement ?

... des pôles de proximité

- ▶ Des équipements nombreux :
 - 3 pôles de proximité à la population
 - 11 déchèteries
 - 1 écocyclerie
 - 1 quai de transfert
 - 2 bases logistiques
 - 1 ISDND (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) en activité
 - 1 ISDND en post exploitation
- ▶ Avec le SIVERT :
 - 1 UVE (Usine de Valorisation Energétique) à Lasse



10 – Elections législatives des 12 et 19 juin 2022 – Permanences des bureaux de vote

Le planning des tours de garde pour les élections législatives du mois de juin 2022 est établi. Il sera ensuite transmis par courriel aux élus pour validation.

11 – Travaux

Décisions prises par Madame Le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 Mai 2020 dans le cadre des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour toute la durée du mandat,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

- Lotissement du Pré de la Fontaine : modification coffret électrique - ENEDIS : 2 044,00 € HT – 2 458,80 € TTC. c/605 du budget annexe Lotissement le Pré de la Fontaine.

12 – Achats

Décisions prises par Madame Le Maire en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 28 Mai 2020 dans le cadre des articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce pour toute la durée du mandat,

ACHATS – INVESTISSEMENT					
Service/Bâtiment	Objet	Fournisseur	Montant HT	Montant TTC	Article budgétaire
ACHATS - FONCTIONNEMENT					
Service/Bâtiment	Objet	Fournisseur	Montant HT	Montant TTC	Article budgétaire
Service technique	Contrôle équipements sportifs	SPORTEST	1 134,00 €	1 360,80 €	c/61558
Cimetière	Contrat de maintenance logiciel	GESCIME	475,00 €	570,00 €	c/611
Service communication	Objets de communication : Tot bag, chemises A4, crayons	CM Services	563,00 €	675,60 €	c/6068

13 – Affaires générales et informations diverses

- Restauration scolaire : M. Julien JOLIVEL, cuisinier en poste depuis 2016, a quitté ses fonctions au sein de la société RESTAVAL le 8 avril dernier. Un recrutement est en cours pour le remplacer. Dans l'attente, un cuisinier tournant assure le service.
- Une rencontre conviviale est prévue pour les agents et les élus le vendredi 10 juin 2022 à 18 h 30 à la salle St Pierre.
- CCVHA : Inauguration de la bibliothèque de Bécon les Granits le samedi 7 Mai 2022 à 11 h 30.
- CCVHA : La Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou est engagée dans un programme d'actions « Territoire Engagé pour la Nature – 2021-2023 » pour la restauration des continuités écologiques, notamment la trame bocagère. Une de ces actions consiste à restaurer les mares bocagères du territoire. La mare dans l'espace de loisirs du Tremblay a été retenue dans le programme de restauration 2022.

14 - Rapports des commissions

- *Commission Développement durable, Transition énergétique, Environnement, Gestion des espaces verts, Bâtiments, Système d'information (Jacques BONHOMMET)*
 - Espaces verts : Suite à la situation hydrique et les restrictions imposées par la préfecture (interdiction d'arroser entre 8 h et 20 h), plusieurs décisions ont été prises au sujet des espaces verts. Ces mesures seront adaptatives à l'évolution de la situation. L'arrosage des terrains de foot se fera uniquement la nuit. L'arrosage des massifs aura lieu tous les matins avant 8h00, les agents décaleront leur journée de travail. Les suspensions sur les candélabres ne seront pas installées. La commande des fleurs a été revue en conséquence. Des récupérateurs d'eau vont être installés sur les bâtiments publics près des massifs ou pots arrosés manuellement (Mairie, écoles, ...). Une opération de promotion des Ets TURC nous permet de bénéficier de « 110 dahlias » gratuitement, ils

seront installés dans l'espace de l'arborétum afin de bénéficier d'un endroit « frais » nécessitant un minimum d'arrosage.

- Salle du granit : les travaux sont enfin terminés. La réception devrait être effectuée prochainement.

- *Commission Affaires sociales, Intergénération, Citoyenneté, Gestion des espaces partagés (Valérie AVENEL)*
 - Semaine bleue : Marylène GUILLEMOT présente le programme des différentes actions qui seront proposées tout au long de la semaine : repas des aînés, intervention par le CIAS sur les services en direction des aînés proposés par France Services, randonnée le mardi matin organisée par les Randonipèdes et le club des Joyeux Lurons, activités le mercredi avec l'accueil de loisirs et les résidents de l'EPHAD, intervention le jeudi des professionnels de santé, projet d'une exposition itinérante sur toute la semaine.
 - Journée citoyenne : elle est programmée le samedi 21 Mai 2022. Plusieurs activités seront proposées : ramassage des déchets, désherbage, fleurissement d'espaces verts, entretien de mobilier urbain.
 - Conseil Municipal d'enfants : ils travaillent sur le projet de micro-jardins partagés en réutilisant les pallox en les aménageant sur 4 thématiques : fruits rouges, légumes, fleurs dont tournesol et herbes aromatiques. Ils seront installés dans 4 quartiers de la commune : lotissement du Tremblay, lotissement du Rifouet, l'arborétum et le lotissement du Pont Besnard -quartier rues des oiseaux.

- *Commission Associations, Sports, Loisirs, Gestion des Equipements sportifs, Relations avec les écoles (Pierre-Pascal BIGOT)*
 - Forum des associations : la commission va se réunir pour la préparation de cette manifestation avec les associations participantes. Il se déroulera le 11 juin 2022 de 11 h à 17 h : à 11 h, inauguration de la salle Jean-René Trumeau, et ensuite forum installé dans l'extension de la salle culturelle.
 - Projet de réhabilitation de l'ancienne poste : une rencontre a été organisée entre les associations intéressées par le projet et le CAUE afin de comprendre leur fonctionnement et d'évaluer leurs besoins. En synthèse, les besoins sont : 1 espace convivial avec affichage, 1 ou 2 bureaux pour du travail administratif ponctuel, boîtes aux lettres, affichage extérieur pour la communication au public, local de stockage.
 - Terre de jeux 2024 : l'école publique Léonard de Vinci s'est inscrite à ce label. Une des conditions est de programmer 30 minutes de sport par jour avec les élèves. D'autres activités seront organisées dans la perspective des jeux olympiques.
 - Envol Basket : le club accueille les finales Coupes et Challenges de l'Anjou Jeunes à la salle Roche Bleue le 28 Mai 2022.

- *Commission Communication, Promotion, Animation, Patrimoine (Catherine CHEREAU)*
 - Supports de communication : les flammes personnalisées au logo de la commune sont à disposition des associations pour toutes les manifestations organisées sur la commune. Un mail va leur être adressé en ce sens.
 - Animations : le programme des festivités de l'été est en cours de finalisation : 15 juillet : théâtre sur le stade, 15 août : feu d'artifice.

- *Commission Voirie, Aménagement rural, Urbanisme, Déplacements (Jean-Claude HERMAIZE)*
 - Lotissement le Pré de la Fontaine : l'aménagement paysager est terminé : plantations des arbres et arbustes.
 - Travaux de sécurisation du mur Rue Roche bleue : les travaux deviennent urgents car le mur menace de s'effondrer. L'entreprise devrait intervenir en juin. Pendant les travaux, la circulation se fera sur une seule voie en alternat.

15 – Questions diverses

Fin de la séance à 22 h 30.